

~~ RASSEMBLEMENT SECTEUR "NYCO" ~~

Date : Mercredi 24 septembre 2025

Lieu : CLAMECY - Parc Vauvert (terrain en Herbe)

Responsable : Sébastien LEMERCIER

Encadrement : Anthony ARCHAMBAULT

Convocations : 3 joueuses

Short - Maillot - Chaussettes mis à disposition

RDV : 14h15 précises sur le site

Dislocation : 17h15

	<u>CLUB/ENTENTE</u>	<u>NOM</u>	<u>PRÉNOM</u>	<u>DATE DE NAISSANCE</u>
1	FC DECIZE	SAUNIER	CAPUCINE	29/03/2011
2	FC NEVERS	FREITAS	MELISSA	30/04/2011
3	FC NEVERS	IRISKHANOVA	SAMIRA	27/01/2011

Extrait règlement LBFCF : ARTICLE 27 – SELECTIONS

C. Tout joueur de quelle catégorie qu'il soit, retenu pour un stage, un match de préparation, de sélection ou une rencontre inter Ligues ou inter Districts, est à la disposition de la Ligue ou du District intéressé.

F. Tout Club ayant conseillé à un de ses joueurs de s'abstenir de participer à un stage, à un match de préparation, de sélection, ainsi que le ou les dirigeant(s) responsable(s) sont passibles des sanctions prévues à l'article 209 des RG.

H. S'il ne répond pas à la convocation ou si les raisons invoquées, même pour un retard, ne sont pas acceptées, il est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun autre match avant la fin de sa suspension.

Afin de faciliter au mieux le déroulement de cette action technique , nous demandons aux clubs listés ci-dessus de s'assurer du bon déplacement de leur joueurs.

En cas d'absence justifiée, n'oubliez pas de prévenir la Commission Technique et Jeunes (section PPF).

DEPLACEMENTS A LA CHARGE DES PARENTS OU DES CLUBS

Aide financière attribuée par le District de la Nièvre de Football.

Se référer au courrier adressé à l'ensemble des présidents en date du 16 janvier 2024